

RCS : GAP Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00467 Numéro SIREN : 833 790 413 Nom ou dénomination : OUTDOOR GAMES 05
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001797

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001797**
n° de gestion : **2017B00467**
n° SIREN : **833 790 413 RCS Gap**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Gap certifie avoir procédé le 16/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

OUTDOOR GAMES 05 - Société à responsabilité limitée
route de Chalvet les Barthelons 05200 Embrun -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



208550

Désignation de l'entreprise SARL OUTDOOR GAMES 05 Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise LES BARTHELONS 05200 EMBRUN

Numéro SIRET* 8 3 3 7 9 0 4 1 3 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois* 13 Durée de l'exercice précédent*

				Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	7 837	34 079
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	7 837	34 079
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres* (3)	072	074	557	557
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	527	527
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 779	1 779
Total II		096	098	2 863	2 863
Total général (I + II)		110	112	7 837	36 943

				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	500	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	132		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	341	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	841	
	Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	29 412	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 871	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	172	4 818	
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	36 102	
Total général (I + II + III)			180	36 943	

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	22 544
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	41 916
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214	
		services*	intracommunautaires	217		218	32 408
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	875
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	33 283
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	12 393
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	111	)	244	151
	Rémunérations du personnel*		le chiffre conforme à l'exploit			250	9 233
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		d'exploit			252	2 566
	Dotations aux amortissements*					254	7 837
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		}	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	32 181

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	1 101	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	759	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	}	(VI)	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	341	

B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	341	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		350	557
		Créance due au report en arrière du déficit				346				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	215
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	215	

OUTDOOR GAMES 05
Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 Euros
Siège social à EMBRUN 05200
Les Barthelons, route de Chalvet
833790413 RCS GAP

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

BENEFICE DE 341,69€

- Réserve légale 50,00€
- Autres réserves 291,69€

**RESOLUTION ADOPTEE LORS DE L'ASSEMBLEE
DU 6 MAI 2019**

L'assemblée générale décide de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice écoulé qui s'élève à la somme de 341,69€

- Réserve légale 50,00€
- Autres réserves 291,69€

Exercice	Exercice clos le	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Dividende			
<u>et dispositions fiscales</u>			
Montant total du dividende mis			
<u>en paiement au titre de l'exercice</u>			
Montant du dividende éligible			
<u>à l'abattement de 50%</u>			
Montant du dividende non éligible			
<u>à l'abattement de 50%</u>			
Montant du dividende éligible			
<u>à l'abattement de 40%</u>			
Montant du dividende non éligible			
<u>à l'abattement de 40%</u>			

Le Gérant
M.ROMAN Pierrick

L'Associé
M.ROMAN Cédric



OUTDOOR GAMES 05
Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 Euros
Siège social à EMBRUN 05200
Les Barthelons, route de Chalvet
833790413 RCS GAP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

L'an Deux mille dix neuf, le 6 mai 2019 à 9 heures

Les membres de la société susvisée se sont réunis au siège social, sur la convocation de la gérance.

Sont présents:

Monsieur ROMAN Pierrick, propriétaire de cinquante parts, ci.....50

Monsieur ROMAN Cédric, propriétaire de cinquante parts, ci 50

L'assemblée est présidée par Monsieur ROMAN Pierrick le gérant.

Le Gérant constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- copie des lettres de convocation
- rapport de gestion de la gérance
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2018
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- texte des projets de résolutions

Puis, le Gérant déclare que les documents légaux devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'assemblée générale lui en donne acte.

Puis, le Gérant rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- rapport de gestion établi par la gérance
- approbation des comptes clos le 31/12/2018
- affectation des résultats
- rapport spécial de la gérance sur les conventions de l'article L 223-19 du Code de Commerce et approbation de ces conventions
- quitus à la gérance.

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance et la discussion est déclarée ouverte.

Après un échange d'observations et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix:

CR

RR

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur l'exercice clos le 31/12/2018 approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice écoulé qui s'élève à la somme de 341,69€:

- Réserve légale: 50,00€
- Autres réserves: 291,69€

Exercice	Exercice clos le	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Dividende			
<u>et dispositions fiscales</u>			
Montant total du dividende mis			
<u>en paiement au titre de l'exercice</u>			
Montant du dividende éligible			
<u>à l'abattement de 50%</u>			
Montant du dividende non éligible			
<u>à l'abattement de 50%</u>			
Montant du dividende éligible			
<u>à l'abattement de 40%</u>			
Montant du dividende non éligible			
<u>à l'abattement de 40%</u>			

Cette résolution est adoptée par l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, l'associé concerné n'ayant pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus et sans réserve à la gérance pour l'exercice clos le 31/12/2018, pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

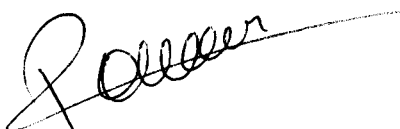
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après lecture et la séance a été levée.

Le Gérant
M. ROMAN Pierrick

L'Associé
M.ROMAN Cédric



OUTDOOR GAMES 05

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 Euros
Siège social à EMBRUN 05200
Les Barthelons, route de Chalvet

833790413 RCS GAP

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Cher Associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous inviter à statuer sur ledit rapport et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

I- ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Le chiffre d'affaires TTC s'est élevé à 32 408,20€.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 101,31€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32 181,89€.

Le résultat courant avant impôt a été de 342€ compte tenu du résultat financier de – 759,62€

Après constatation il n'y a pas de résultat exceptionnel, ni d'impôt sur les sociétés.
Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 341,69€.

La situation de trésorerie reste positive à hauteur de 527,07€.

II- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes qui vous ont été présentés font apparaître un bénéfice de 341,69€ que nous vous proposons d'affecter comme suit:

- Réserve légale: 50,00€.
- Autres réserves: 291,69€

III- INFORMATIONS LEGALES

- **Présentation des comptes et méthodes dévaluation**

En ce qui concerne la présentation et les méthodes d'évaluation des comptes, nous vous signalons qu'aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

- **Frais de recherche et de développement**

Aucun frais de recherche et de développement n'a été immobilisé au titre de l'exercice.

- **Activités et résultats de l'ensemble de la société, de ses filiales (+ 50%) ou des sociétés qu'elle contrôle, par branches d'activités (sociétés dont le siège est en France ou à l'Étranger)**

Nous vous précisons qu'à la date de clôture de l'exercice, la société ne possède aucune filiale ou participation.

- **Prise de participation de + 1/20^{ème}, 1/10^{ème}, 1/5^{ème}, 1/3, 2/3 ou la 1/2 du capital ou des droits de vote des sociétés, quelle que soit leur forme, ayant leur siège social en France (ou toute acquisition de titres permettant la détention d'1/20^{ème}, d'1/10^{ème}, d'1/5^{ème}, d'1/3, de 2/3 ou de la 1/2 du capital desdites sociétés) ou la prise de contrôle de telles sociétés, aliénation de telles participations.**

Néant

- **Dépenses somptuaires (article 223 quater du C.G.I.)**

Conformément aux dispositions de l'article 39.4 du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucune somme n'a été réintégrée dans les bénéfices imposables au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.-

Montant des dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé ci-dessous les distributions de dividendes mises en paiement au titre des trois exercices précédents et ayant bénéficié de l'avoir fiscal ou d'un abattement:

Exercice	Exercice clos le	Exercice clos le	Exercice clos le
Dividende	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<u>et dispositions fiscales</u>			
Montant total du dividende mis en paiement au titre de l'exercice			
Montant du dividende éligible à l'abattement de 50%			
Montant du dividende non éligible à l'abattement de 50%			
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40%			
Montant du dividende non éligible à l'abattement de 40%			

Nous vous rappelons que vous avez eu à votre disposition tous les documents soumis à votre approbation et que nous sommes prêts à répondre à toutes les questions sur ces documents et sur les opérations qu'ils traduisent.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions soumises à votre vote.

Fait à EMBRUN, le 6 MAI 2019

Le Gérant
M.ROMAN Pierrick

L'Associé
M. ROMAN Cédric



OUTDOOR GAMES 05

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 Euros
Siège social à EMBRUN 05200
Les Barthelons, route de Chalvet

833790413 RCS GAP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIRE LE **6 MAI 2019**

L'an Deux mille dix neuf.
Le 6 MAI

Les membres de la société susvisée se sont réunis au siège social, sur la convocation de la gérance.

Sont présents:

Monsieur ROMAN Pierrick, propriétaire de cinquante parts, ci.....50
Monsieur ROMAN Cédric, propriétaire de cinquante parts, ci 50

L'assemblée est présidée par Monsieur ROMAN Pierrick le gérant.

Le Gérant constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- copie des lettres de convocation
- rapport de la gérance
- texte des projets de résolutions

Puis, le Gérant déclare que les documents légaux devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'assemblée générale lui en donne acte.

Puis, le Gérant rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- rémunération de la gérance

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance et la discussion est ouverte.
Après quoi, la résolution mise a été adoptée par l'unanimité des associés.

RESOLUTION UNIQUE

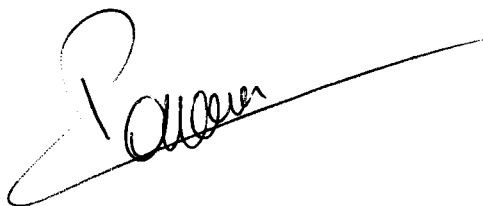
L'assemblée générale décide de ne pas rémunérer Monsieur ROMAN Pierrick Gérant, au titre de l'exercice clos le 31/12/2018.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après lecture et la séance a été levée.

Le Gérant
M. ROMAN Pierrick

L'Associé
M. ROMAN Cédric

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierrick Roman', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cédric Roman', written over a horizontal line.